

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 21 juillet 2025 à 19 h

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Octroi de contrat – Étude géotechnique et caractérisation environnementale – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2025
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2025-1222 *modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2016-1017 décrétant une dépense de 488 000 \$ et un emprunt de 488 000 \$ pour l'achat de propriétés*
3. Partenariat – Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré
4. Autorisation de dépenses – Projet de panneaux généalogiques
5. Modification du calendrier des séances du conseil municipal
6. Période de questions
 - 6.1 Membres du conseil
 - 6.2 Public
7. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 18^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2025



Amélie Bédard
Greffière adjointe